

# Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

## Mairie

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Madame Maryline VAUTIER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Etaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Laëtitia DUBOSCQ, Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Serge ANFRAY

Étaient absents excusés et représentés : M. Philippe GAILLARDON qui donne pouvoir à M. Serge ANFRAY, M. Benoît LAVARDE qui donne pouvoir à M. Jean-Marc VARIN, M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M. Stéphane LECHANOINE, M. Raymond GIRARD qui donne pouvoir à Mme Annick PLANTEGENEST.

Date des convocations : 18 septembre 2023

Les membres présents étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Madame le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

#### **DÉLIBÉRATION 2023 - N°09/07 : AVIS SUR LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE SAINT-LÔ AGGLO**

Le PLUi est un document d'urbanisme qui définit pour chaque parcelle du territoire, les possibilités et les conditions d'utilisation, d'aménagement ou de construction et les éléments à protéger sur l'ensemble du territoire.

Le PLUi est composé de 3 grandes étapes :

- 1) Le diagnostic qui a étudié toutes les dimensions des dynamiques actuelles et passées du territoire, pour mieux imaginer l'avenir
- 2) Le PADD qui donne les grandes orientations que les élus et les acteurs du territoire souhaitent donner pour organiser le développement du territoire sur les 15 prochaines années
- 3) Le règlement (le règlement graphique, le règlement écrit, les orientations d'aménagement et de Programmation)

Le zonage découpe le territoire en 4 grands types de zones : urbaines « U », à urbaniser « AU », agricoles « A » et naturelles « N », en fonction de leur vocation dominante et de ce que l'on souhaite pouvoir y développer demain.

Vu les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) pour la commune de Saint Clair sur l'Elle

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal réuni ce jour, à 12 voix POUR, à 0 voix CONTRE et 3 abstentions:

- Donne, dans un premier temps, un avis FAVORABLE au projet de PLUi arrêté, sur le périmètre du territoire de Saint-Lô Agglo,
- Attire l'attention de Saint-Lô Agglo, dans un deuxième temps, sur quelques points concernant la commune de St Clair sur l'Elle

### **DÉLIBÉRATION 2023 - N°09/08 : ÉCLAIRAGE DU JARDIN DE LA MAISON DE SANTÉ**

Un devis a été demandé à l'entreprise Lafosse de Condé-sur-Vire afin de déposer l'éclairage au sol de la maison de santé actuellement hors service et de fournir et poser des éclairages LED sur piquet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis de l'entreprise Lafosse de Condé-sur-Vire pour un montant de 1 955.40 € HT soit 2 346.48 € TTC concernant le remplacement de l'éclairage au sol par de l'éclairage LED sur piquet

### **DÉLIBÉRATION 2023 - N°09/09 : CHARGES DU LOGEMENT AU PRESBYTÈRE**

Le conseil municipal avait proposé d'accueillir une famille ukrainienne dans le logement inoccupé du presbytère. Il s'était engagé à prendre en charges les dépenses d'eau, d'électricité, de fuel pour le chauffage, tout le temps que la famille ne disposerait pas de ressources suffisantes. Ces dépenses, pour l'eau et l'assainissement, s'élèvent à 1 336.38 € pour la période du 08/03/2022 au 21/03/2023.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de payer les charges d'eau et d'assainissement à la paroisse Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, titulaire des compteurs

### **DÉLIBÉRATION 2023 - N°09/10 : ABATTAGE D'UN ARBRE MORT AU LOTISSEMENT 'BOCAGE DE L'ELLE'**

Un arbre mort, situé à l'angle de la haie de la parcelle 16 du lotissement 'Bocage de l'Elle', doit être abattu. Il sera nécessaire de le remplacer.

Philippe GAILLARDON a proposé d'effectuer l'abattage sous réserve de l'accord du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à 12 voix POUR, à 0 voix CONTRE et à 1 abstention autorise Monsieur Philippe GAILLARDON à abattre l'arbre mort pour l'euro symbolique et accepte de le remplacer.

### **DÉLIBÉRATION 2023 - N°09/11 : CHOIX DU GÉOMÈTRE POUR LES RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES DE LA RUE MAURICE GENEVOIX ET RUE DU COLOMBIER**

Les services des routes départementales ont demandé à 6 géomètres des devis afin d'effectuer les relevés topographiques de la rue Maurice Genevoix et la rue du Colombier en vue des travaux de voirie et de trottoirs. 3 géomètres ont fait parvenir une offre. Le géomètre GEOSAT se révèle être le moins disant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité retient le géomètre GEOSAT pour un montant de 1 770.05 € HT soit 2 124.06 € TTC

### **POINT SUR LE SYNDICAT SCOLAIRE DE L'ELLE**

De gros travaux de chauffage sont à réaliser : remplacement de la chaudière fioul par cinq pompes à chaleur et la mise en place de radiateurs dans l'ancienne partie du groupe scolaire. Ces travaux vont avoir un impact sur le budget de la commune, car il est rappelé que le syndicat scolaire de l'Elle est financé par les 4 communes membres (Couvains, Saint Clair sur l'Elle, Saint Jean de Savigny et Villiers-Fossard).

Le coût des travaux est estimé à 219 266 € HT. Le projet a été retenu, par l'Etat, au titre de la dotation 2023 de la mesure rénovation énergétique des bâtiments publics locaux du fonds vert pour un montant de 109 633 €, ce qui représente une aide de 50 % de la dépense globale.

Des problèmes d'étanchéité du toit-terrasse (fuites) depuis la construction de la nouvelle partie sont récurrents.

Les salles de restauration scolaire ainsi que l'accueil périscolaire ne sont pas insonorisés. Des travaux d'acoustique des salles ont été estimés à environ 20 000 € TTC.

Revenir à 2 services le midi obligerait à modifier les horaires de l'école et donc du bus, ce qui implique d'anticiper cette mesure.

L'aménagement d'une terrasse en bois pour un coût de 9 000 € HT serait installée à la place du terrain en terre sous l'avancée de la toiture. Plusieurs propositions sont à l'étude pour améliorer ce coin de la cour de l'école.

Le coût de la piscine estimé à 800 € par classe et par an. La classe de CM2 n'ira pas à la piscine cette année. Certains conseillers municipaux déplorent cette décision, car pour pouvoir partir en séjour à Granville en 6<sup>ème</sup>, il est demandé aux élèves de savoir nager.

## **COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION SUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE DANS LES HAMEAUX**

Dans les hameaux le déploiement de la fibre sera en aérien, ce qui permet une exécution rapide. L'entreprise utilise les infrastructures existantes d'ENEDIS ou d'ORANGE pour le déploiement de la fibre et suit le cheminement existant des réseaux en place.

Les propriétaires vont être contactés pour élaguer sous les fils  
L'accès à la fibre est programmé pour 2025.

L'opérateur FREE a installé une antenne sur le pylône Orange situé rue du moulin. La mise en service devrait intervenir prochainement.

## **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Pétition à la gare de Lison :

Au 1<sup>er</sup> octobre 2023, les postes d'agents d'escale, chargés notamment de l'information aux voyageurs ou de l'aide aux personnes à mobilité réduite, seront supprimés à la gare de Lison. Une pétition a été mise en place par deux syndicats et un collectif d'usagers le vendredi 22 septembre 2023. Il est possible de signer en ligne également.

- Repas des Cheveux blancs

Le repas des cheveux blancs aura lieu le 8 octobre prochain  
Le repas sera préparé par le nouveau boucher de Saint Clair sur l'Elle.

- Secteur d'Action Gériatologique

Un concert aura lieu début décembre à l'église de Saint-André de l'Épine. par une chorale composée d'habitants de notre territoire.

- Portes ouvertes à La France Services

Elles débuteront le mardi 10 octobre de 9h à 12h (présentation de ce qu'on peut y demander et faire, avec un café de bienvenue)

Le mardi 10 octobre de 14h à 16h30, la MSA effectuera une animation sur la réforme des retraites.

Le jeudi 12 octobre, des agents de la France Services se déplaceront dans d'autres mairies du secteur afin de rencontrer les agents administratifs, élus et administrés.

- Don du sang

40 personnes se sont présentées pour donner leur sang lors de la collecte du 21 septembre à la maison des associations. 35 ont pu être prélevées.

La prochaine collecte aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> décembre.

Les dates des collectes 2024 à St Clair sur l'Elle sont programmées le vendredi 15 mars, le jeudi 4 juillet et le vendredi 20 septembre.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés. Madame le Maire a décidé de clore la séance.